

## Aider les étudiants en stage

Fiche 22

Action 3.2.1

Axe 3 : Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé  
Objectif 3.2 : Améliorer l'accueil et la formation

Diagnostic	L'installation des médecins généralistes est souvent liée à leur lieu d'étude, 80% d'entre eux souhaitent exercer dans leur région d'internat Il est donc nécessaire de sensibiliser dès le plus tôt les étudiants en médecine à un stage en Loir-et-Cher dans l'optique d'une future installation Il est alors indispensable de faciliter les déplacements des internes sur leurs lieux de stages généralement éloignés de leur domicile, qui se trouve à proximité de la faculté de médecine
Enjeux	<b>Maintenir les professionnels de santé sur le département</b> <b>Encourager l'installation d'internes en médecine générale pour favoriser un maillage efficient de l'offre de soins</b> <b>Améliorer les conditions d'hébergement et de transport des étudiants stagiaires</b> <b>Promouvoir le Loir-et-Cher lors des stages</b> <b>Concourir à la rémunération des stagiaires</b>
Actions	Soutien financiers aux étudiants en médecine générale dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Installation des Médecins en Loir-et-Cher (FSIM) pour les frais de déplacement ou de logement
Public(s) visé(s)	Les externes en 2 <sup>ème</sup> cycle et les étudiants en 3 <sup>ème</sup> cycle effectuant un stage de médecine générale de six mois dans le département dans un ou plusieurs cabinets de médecine générale
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	<b>Partenaires</b> : Ministère, Éducation nationale, Conseil de l'ordre des médecins, URPS, ARS <b>Ressources partenariales</b> : <u>PSRS</u> : Faire face à la démographie médicale, agir sur la formation <u>SRoS</u> : Volet ambulatoire : maintenir et attirer des professionnels de santé sur un territoire, favoriser les stages en médecine générale et développer le réseau des maîtres de stage <u>PDI</u> : Axe 2 : Mieux prendre en compte la problématique du logement <u>PTS</u> : Objectif 2 : Relever le défi des professionnels, action 2.1 : faciliter l'installation des médecins généralistes <u>CLS de Blois</u> : Axe 5 : Maintenir et attirer sur la ville de Blois des professionnels de santé
Leviers/freins	<b>Freins</b> : Nombre insuffisant de maîtres de stage universitaire, formation universitaire incomplète pour l'exercice de la médecine générale libérale, (manque de formations sur la gestion d'un cabinet et la comptabilité notamment) Stage optionnel en médecine générale lors du second cycle <b>Leviers</b> : dans les années à venir le nombre de médecins va continuer à baisser, tandis que celui des patients va augmenter, inciter les internes à réaliser des stages en médecine générale sur notre territoire est donc un enjeu majeur pour favoriser leur installation dans le département
Moyens mobilisés	Financement : FSIM, montant de l'aide : 1 800 € au total pour un stage de six mois dans le département
Échéancier	Demandes instruites au fur et à mesure de leur arrivée
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Évaluation du nombre d'allocations délivrées Évolution du nombre de médecin généraliste dans le département